

Politique sur la protection des renseignements personnels

Table des matières

Merc

Objectif.....	p.2
Définition de « renseignement personnel ».....	p.2
Nature des renseignements personnels recueillis.....	p.2
Consentement.....	p.2
Principales utilisations	p.3
Accès.....	p.3
Conservation.....	p.3
Incident de confidentialité.....	p.3
Responsable des renseignements personnels.....	p.4
Entrée en vigueur.....	p.4

Le conseil d'administration adopte la présente politique, laquelle doit guider les actions des parties prenantes impliquées.

Préambule

CONSIDÉRANT que le Théâtre des Confettis est une compagnie de création qui produit et présente en tournée des spectacles professionnels destinés au jeune public et aux familles, partout au Québec, au Canada, et à l'international;

CONSIDÉRANT que le Théâtre des Confettis est un rouage important du milieu culturel de la Ville de Québec et un joueur majeur dans le domaine du théâtre destiné au jeune public québécois et canadien;

CONSIDÉRANT que chaque année, le Théâtre des Confettis emploie, outre ses employé.e.s salariés, plus d'une trentaine d'artistes, dramaturges, interprètes, scénographes, musicien.ne.s et technicien.ne.s qui travaillent à créer, à produire, à jouer et à faire tourner nos spectacles.

Objectif

La présente Politique a pour but de protéger les renseignements personnels recueillis par le Théâtre des Confettis.

Définition de « renseignement personnel »

L'expression « renseignement personnel » se rapporte à tous les renseignements concernant un individu et qui permettent de l'identifier, tels que son nom et prénom, son adresse civique, son adresse électronique, son numéro de téléphone, etc.

Nature des renseignements personnels recueillis

Les renseignements personnels recueillis se limitent à ceux qui sont directement liés à nos activités et dont nous avons besoin. Dans la mesure du possible, ils sont recueillis directement auprès de la personne concernée.

Consentement

Nous nous engageons à recevoir, de la part de toute personne dont nous détenons des renseignements personnels, un consentement clair.

Notons que c'est de manière volontaire que sont fournis des renseignements personnels lors des situations suivantes :

- Lorsqu'une personne réagit sur nos réseaux sociaux;
- Lorsqu'une personne fait un don au Théâtre des Confettis;
- Lorsqu'une personne s'abonne à notre infolettre;

- Lorsqu'une personne est engagée ou collabore sur le plan professionnel avec le Théâtre des Confettis.

Principales utilisations

Voici les principales utilisations des renseignements personnels détenus par le Théâtre des Confettis :

- Pour informer des spectacles et activités de la compagnie;
- Pour tous besoins liés aux mandats des salarié.e.s et contractuel.le.s (communications, comptabilité, tournées internationales, etc.);
- Pour toutes autres fins autorisées ou exigées par la loi.

Accès

Seuls les employé.e.s du Théâtre des Confettis qui en ont besoin ont accès aux renseignements personnels détenus par la compagnie. Ces employé.e.s sont soumis à un devoir de confidentialité et ne les utilisent que dans l'objectif pour lequel ils ont été collectés. Ils peuvent toutefois les fournir à nos prestataires ou à nos partenaires pour répondre à une obligation légale, par exemple, à des fins comptables.

Conservation

Tous les renseignements personnels recueillis sont conservés de façon sécuritaire et sont utilisés conformément aux lois en vigueur. De plus, sauf avis contraire préalable de notre part, les renseignements personnels recueillis lors des situations décrites ci-dessus ne sont jamais transmis à un tiers. Ils sont par ailleurs détruits ou anonymisés lorsqu'ils ne sont plus utiles au Théâtre des Confettis.

Il est possible pour toute personne dont nous détenons certains renseignements personnels de consulter ceux-ci, de les modifier ou d'exiger que nous les supprimions.

Incident de confidentialité

Un incident de confidentialité correspond à tout accès, utilisation ou communication non autorisés par la loi d'un renseignement personnel, de même qu'à la perte d'un renseignement personnel ou à toute autre atteinte à sa protection.

Tout incident de confidentialité est aussitôt rapporté au responsable de la protection des renseignements personnels. Le risque de préjudice sera évalué et l'incident sera inscrit dans le registre des incidents de confidentialité. Si l'incident présente un risque de préjudice sérieux, le Théâtre des Confettis avisera le Commission d'accès à l'information du Québec et les personnes dont les renseignements sont concernés.

Responsable de la protection des renseignements personnels

Le nom, le titre et le courriel du ou de la responsable de la protection des renseignements personnels doivent être clairement indiqués sur le site internet du Théâtre des Confettis.

Entrée en vigueur

La présente Politique entre en vigueur dès son adoption par le Conseil d'administration.

Politique adoptée par résolution lors de l'assemblée du

Signée à Québec le

Hélène Blanchard, secrétaire du Conseil d'administration du Théâtre des Confettis